

Rapport d'activité

2021



COM :
COMMUNICATION
– SOUTIEN AUX
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ



1. Responsable de la commission :

BRAYE Ludovic, kinésithérapeute libéral

2. Référence aux missions des CPTS et référence au Projet de santé de la CPTS :

- **Action 15** : Faciliter le stationnement des professionnels de santé dans le cadre de leurs déplacements au domicile grâce à un dispositif permettant aux professionnels libéraux de stationner gratuitement sur l'ensemble du domaine public de voirie.
- **Action 25** : Favoriser l'installation des professionnels sur le territoire
- **Action 26** : Promouvoir la maîtrise de stage
- **Action 27** : Proposer la désignation d'un mentor pour tout nouveau professionnel s'installant sur le territoire

3. Objectifs de la commission :

Cette commission a une double vocation de communication et d'accompagnement des professionnels de santé dans le territoire de la CPTS Mulhouse Agglomération.

La communication concerne les professionnels membres de la CPTS, les professionnels de santé libéraux de la M2A, les structures partenaires de la CPTS ou encore le grand public.

La mission d'accompagnement des professionnels de santé installés ou ayant un projet d'installation dans la M2A va quant à elle avoir pour objectif de leur faciliter l'ensemble des démarches d'installation de différentes manières. L'aide d'un mentor exerçant la même profession et déjà installé dans le secteur est par exemple une des pistes de travail envisagées.

Les deux axes (communication et accompagnement) se recoupent également dans l'idée de promouvoir l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire de la CPTS, afin de répondre au mieux à la demande de soins existante.

4. Composition du groupe de travail :

- Le responsable du groupe de la commission, kinésithérapeute libéral
- 1 médecin généraliste de SOS médecin
- 1 médecin généraliste libéral
- 1 ophtalmologue
- 1 psychiatre libéral
- 2 IDE libérales

5. Dates des réunions du groupe :

- Le 12 avril 20h00 -22h00
- Le 14 juin 20h00 - 22h00
- Le 27 octobre 20h00 - 22h00

6. Rapport d'activité

1. Maîtrise de stage / mentorat :

Une communication auprès des médecins sur les modalités pour devenir **maître de stage** a été réalisée dans la lettre d'information n°5 de novembre 2021 (cf ci-dessous) :

Devenir maître de stage

Dans le cadre des actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé, un objectif de promotion de la maîtrise de stage a été fixé à la CPTS Mulhouse agglomération. Il s'agit d'augmenter le nombre de médecins maîtres de stage formés sur l'agglomération mulhousienne en 2021. Début 2021, 29 médecins généralistes de l'agglomération Mulhousienne étaient maîtres de stage des Universités. Nous cherchons des médecins motivés pour accueillir des internes en stage et rejoindre les 29 maîtres de stage déjà formés.

Que peut vous apporter le fait d'être maître de stage ?

- Transmettre vos connaissances et le savoir-faire du métier, le plaisir d'enseigner
- Offrir aux jeunes générations un lieu de formation, leur donner envie d'exercer en ambulatoire.
- Faire découvrir la diversité et la richesse de la spécialité de médecine générale dans la vraie vie d'un médecin généraliste avec tous les aspects du métier : la relation avec le patient, qui n'est évidemment pas la même qu'un patient du CHU, la diversité de la prise en charge, sans oublier l'apprentissage des charges administratives.
- L'accueil de jeunes étudiants permet une revalorisation de notre pratique et une remise à niveau de nos connaissances.

Comment devenir maître de stage ?

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site [du Département de médecine générale de Strasbourg](#) et celui du [Collège Régional des Généralistes Enseignants d'Alsace](#).

Vous pouvez aussi contacter la CPTS : contact@cpts-mulhouse-agglo.fr qui pourra répondre à vos questions et vous mettre en relation avec un des membres de la CPTS déjà maître de stage.

Le 22 avril 2021, selon le département de médecine générale de la faculté de médecine de Strasbourg, il y avait 14 maîtres de Stage des Universités, membres de la CPTS.

Au 31 décembre 2021 selon le département de médecine générale de la faculté de médecine de Strasbourg, il y a 20 maîtres de Stage des Universités, membre de la CPTS. (Référence COM1)

Le dispositif « mentorat » (Référence COM2) de la CPTS Mulhouse Agglomération vise à mettre en relation un professionnel de santé souhaitant s'installer en libéral dans l'agglomération Mulhousienne, ou installé depuis moins de 1 an (« le ou la mentoré(e) ») avec un professionnel de santé en activité (« le mentor »), ayant une expérience significative et désireux de partager cette expérience et sa connaissance du monde professionnel. Le mentorat désigne une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage. Le mentorat est un engagement bénévole entre les deux parties et n'entraîne aucune rémunération de part ou d'autre.



Un triptyque de présentation du dispositif et une charte du mentorat ont été élaborés et sont disponibles sur le site internet de la CPTS. Plusieurs professionnels membres de la CPTS se sont déclarés volontaires mais la CPTS se heurte à une difficulté majeure : il lui est impossible de savoir qui s'est installé récemment sur le territoire car la CPAM, qui dispose de cette information, ne peut pas la communiquer à la CPTS en raison du règlement général de protection des données. Une solution est à trouver pour que le mentorat puisse être vraiment proposé à tout nouveau professionnel de santé s'installant sur le territoire, le dispositif au niveau de la CPTS étant opérationnel.

2. Communication

Plusieurs réunions de présentation de la CPTS Mulhouse Agglomération ont été conduites par le président, le trésorier et la coordinatrice auprès de divers acteurs locaux : la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, le Ville de Mulhouse, la MAIA, la PRAG, etc...

La participation de la CPTS au centre de vaccination de Mulhouse et surtout la gestion complète du centre de vaccination mobile Vacci'Mouv ont permis de faire connaître la CPTS et d'accroître sa notoriété auprès des professionnels de santé de l'agglomération mulhousienne, de ses partenaires, de la ville de Mulhouse, de l'agglomération et de ses 39 communes.

Le site web de la CPTS, www.cpts-mulhouse-agglo.fr, est en ligne depuis janvier 2021 et s'étoffe progressivement avec de nouveaux contenus au service des professionnels de santé libéraux.



La CPTS Mulhouse Agglomération publie chaque mois depuis juin 2021 une lettre d'information envoyée par mail à plus de 2500 contacts. La lettre est également accessible depuis la page d'accueil du site internet de la CPTS.

Cette newsletter numérique mensuelle a pour objet d'apporter de manière régulière les informations en santé utiles sur le territoire ainsi que les actualités sur la vie de la CPTS.

On y trouve les rubriques suivantes :

- Les actualités territoriales : rubrique proposant les informations pertinentes concernant la santé dans le territoire Mulhouse Agglomération
- Les dossiers : rubrique exposant les faits marquants des grands sujets de travail portés par la CPTS
- La CPTS vous transfère : rubrique permettant de relayer les informations qui nous sont communiquées par nos membres et nos partenaires
- L'agenda du mois : rubrique colligeant l'ensemble des réunions et rencontres organisées par la CPTS ou auxquelles la CPTS prend part.



Cette lettre bénéficie d'un taux d'ouverture important :

N°	Mois	Date d'envoi	Nb de destinataires	Ouvreurs
1	Juin 2021	18/06/2021	2274	844 (39%)
2	Juillet-août 2021	25/07/2021	2243	755 (36%)
3	Septembre 2021	13/09/2021	2384	794 (34%)
4	Octobre 2021	19/10/2021	2528	806 (32%)
5	Novembre 2021	15/11/2021	2516	768 (26%)
6	Décembre 2021	13/12/2021	2481	719 (29%)

3. Attractivité et accompagnement des professionnels de santé (Référence COM3)

Dans le cadre sanitaire particulier de l'année 2021, la CPTS Mulhouse Agglomération a souhaité mettre l'accent sur l'accueil des internes en stage ambulatoire dans l'agglomération mulhousienne comme première action de communication visant à l'attractivité du territoire pour les psychiatres et la médecine générale. La mairie de Mulhouse soutient cette action de valorisation du territoire de l'agglomération mulhousienne en participant à cet accueil des internes et en leur offrant à cette occasion une mallette de bienvenue contenant divers cadeaux.

Le lundi 8 novembre 2021, 15 des 41 internes en stage ambulatoire auprès de maîtres de stage de l'agglomération Mulhousienne ont donc été chaleureusement accueillis par l'équipe de la CPTS (Dr TRYNISZEWSKI, Dr RESSEL et Dr CHAMPENIER). Madame Michèle LUTZ, maire de Mulhouse nous a fait l'honneur de sa présence à cette manifestation. Après l'accueil officiel, un film (<https://youtu.be/8cVgDPBDIIs>) présentant les avantages de l'installation en tant que professionnel de santé dans le territoire a été présenté et commenté par la maire de Mulhouse et le président de la CPTS Mulhouse Agglomération. Un buffet était proposé, afin d'échanger et faire connaissance dans une ambiance conviviale. Chaque interne est reparti avec une pochette de présentation de la CPTS et notamment son dispositif de mentorat ainsi que la mallette d'accueil de la ville de Mulhouse.

A cette occasion, Madame le Maire de Mulhouse nous a informés officiellement de son désir de faciliter l'hébergement des internes qui pourront avoir un accès privilégié à certains logements.

Le succès de cette manifestation justifie sa reconduction pour les prochains semestres.



7. Déclinaison dans le cadre des Missions CPTS :

- Promouvoir la maîtrise de stage.
- Proposer la désignation d'un mentor pour tout nouveau professionnel s'installant sur le territoire.
- Favoriser l'installation des professionnels sur le territoire.

8. Eléments contractuels et indicateurs

Missions	Indicateur	Type d'indicateur	Valeur initiale	Source donnée	Objectif N+1	Pièces justificatives	Montant annuel alloué
Accompagnement des PS**	Nombre de professionnels ayant fait la formation de maitre de stage	Résultat	14	CPTS	>14	Liste déclarative	5000
	Elaboration de la fiche de poste du mentor	Moyen	0	CPTS	1	Rapport d'activité	2500
	Nombre de professionnels accompagnés par un mentor	Résultat	0	CPTS	50% médecins et infirmiers installés à compter du 1er avril 2021	Liste déclarative	2 500
	Mettre en place des actions de communication visant à l'attractivité du territoire pour les psychiatres et la médecine générale	Résultat	0	CPTS	1	Rapport d'activité	5 000

9. Eléments permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs :

OBJECTIFS A EVALUER AU 01/04/2022

Nombre de professionnels ayant fait la formation de maitre de stage	Atteint (Référence COM1)
Elaboration de la fiche de poste du mentor	Réalisé (Référence COM2)
Nombre de professionnels accompagnés par un mentor	En cours
Mettre en place des actions de communication visant à l'attractivité du territoire pour les psychiatres et la médecine générale	Atteint (Référence COM3)